



Request For Quotation

Numéro de sollicitation : CD-Sol 201

Date de lancement : 19/08/2026

Filiale : HKI - DR Congo

Objet : Demande de Cotation (RFQ - Request For Quotation)

Cher fournisseur,

Helen Keller International (Helen Keller Intl) recherche des fournisseurs éligibles et qualifiés afin de fournir leur meilleure offre de prix pour le(s) article(s) ci-dessous. Si vous êtes intéressé, la cotation doit être soumise sur papier à en-tête de votre entreprise et signée par une personne autorisée.

Veuillez-vous référer aux Conditions générales ci-dessous pour la préparation de votre offre. Veuillez accuser réception de cette demande en signant l'attestation de conflit d'intérêts du fournisseur ci-dessous et indiquer votre intention de soumissionner.

Aucun appel téléphonique ne sera accepté et toute question concernant cette demande de cotation doit être soumise par écrit avant la date limite. Les questions et réponses jugées essentielles à cette cotation pourront être partagées par Helen Keller Intl avec l'ensemble des autres soumissionnaires.

Merci.

Line Item Table:

Item/Service Code	Description of Services/ Material	Specifications	Quantity	UOM	Date Required	Delivery Location Per Line
HOESTL01	HOE-HOUE	<u>Houe agricole</u> En acier forgé. Largeur du tranchant : 16 à 20 cm. Hauteur totale de la lame : 18 à 22 cm. Finition : Peinte (généralement en bleu, vert ou noir) ou vernie antirouille, avec tranchant affûté. Type d'œil (douille) : Conique et renforcé, conçu pour accueillir solidement un manche en bois sans risque de fissuration.	500	Pièce	10/09/2026	Mbujimayi, Bureau DPS/Pronanut Kasai Oriental
RAKEHN01	RAKE RÂTEAU	<u>Râteau agricole</u> En acier forgé ou acier stamped à chaud avec 14 dents droites ou légèrement recourbées. Dimensions : Largeur du peigne : 35 cm à 40 cm. Épaisseur/Section des dents : 4 à 5 mm minimum. Douille d'emmanchement : Douille conique ou tubulaire renforcée avec trou de pré-perçage pour fixation de vis/clou de maintien du manche. Dimensions du manche : Longueur : 140 cm à 150 cm. Diamètre : 28 mm à 30 mm. Finition : Peinture époxy antirouille ou revêtement thermo-laqué (vert, noir ou bleu).	200	Pièce	10/09/2026	Mbujimayi, Bureau DPS/Pronanut Kasai Oriental
BOOT01	BOOTS, pair- BOTTES, paire	<u>Bottes de travail agricoles.</u> Hautes en PVC pour agriculteurs.	200	Pièce	10/09/2026	Mbujimayi, Bureau DPS/Pronanut Kasai Oriental

MAIZES01	MAIZE (CORN), seed GRAINE DE MAÏS	<u>Semence de Maïs, Variété MUS. Semence</u> Certifiée (R1 ou C1) agréée par le SENASEM avec un Taux de germination récent de moins de 3 mois : supérieur à 85%. Pureté spécifique supérieure ou égale à 98% minimum. Taux d'humidité du grain inférieur à 12% à 13% maximum. Matières inertes / téguments cassés : inférieur ou égal à 2%. Aspect physique : Graines d'aspect sain, homogènes en taille et en couleur (grain blanc). Absence totale d'insectes vivants, de trous de prédateurs ou de traces visibles de moisissures/champignons.	300	Kilogramme	10/09/2026	Mbujimayi, Bureau DPS/Pronanut Kasai Oriental
PULHAR01	HARICOT BEAN, seed GRAINE DE HARICOT	<u>Semence de Niébé, variété :</u> Diamant certifiée (C1/R1) agréée SENASEM avec un Taux de germination récent de moins de 60 jours : supérieur à 85%. Pureté spécifique supérieure ou égale à 98% minimum (absence de mélange avec d'autres variétés de niébé ou de graines étrangères). Taux d'humidité du grain inférieur à 10% à 12% maximum.	300	Kilogramme	10/09/2026	Mbujimayi, Bureau DPS/Pronanut Kasai Oriental

EGGSD01	Eggplant seed Graine d'aubergine	<u>Semence aubergine,</u> Variété : BLANCHE RONDE À ŒUF certifiée. Cycle de végétation : Précoce (75 à 85 jours après le repiquage). Taux de germination supérieur à 80% minimum. Pureté spécifique supérieure ou égale à 99% minimum. Pureté variétale supérieure ou égale à 98%. Taux d'humidité des graines inférieur ou égal à 7% maximum. Absence totale de moisissures, d'insectes de stock ou de traces d'humidité résiduelle.	22	Kilogramme	10/09/2026	Mbujimayi, Bureau DPS/Pronanut Kasai Oriental
OKRSD01	Okra seed Graine de gombo	<u>Semence Gombo,</u> variété locale : CLEMSON SPINELESS certifiée. Cycle de végétation : Précoce (55 à 65 jours après le repiquage). Taux de germination : supérieur à 80% minimum. Pureté spécifique supérieure ou égale à 99% minimum. Pureté variétale supérieure ou égale à 98%. Taux d'humidité des graines inférieur ou égal à 7% maximum. Absence de graines cassées, d'impuretés, de poussières ou de débris de gousses.	20	Kilogramme	10/09/2026	Mbujimayi, Bureau DPS/Pronanut Kasai Oriental

TOMSD01	Tomato seed Graine de tomate	<u>Semence de tomate</u> , variété ROMA certifiée sous forme de boîtes métalliques ou sachets hermétiques scellés. Cycle de végétation : Précoce (75 à 85 jours après le repiquage). Taux de germination : supérieur à 85% minimum. Pureté spécifique supérieure ou égale à 99% minimum. Pureté variétale supérieure ou égale à 98%. Taux d'humidité des graines inférieur ou égal à 7% maximum. Absence totale de poussière, débris végétaux ou graines cassées.	25	Kilogramme	10/09/2026	Mbujimayi, Bureau DPS/Pronanut Kasai Oriental
VEGCAB01	CABBAGE, seed GRAINE DE CHOU	<u>Semence de chou, variété</u> : CHOU MICHIHILI certifiée sous forme de boîtes métalliques ou sachets hermétiques scellés. Cycle de végétation : Précoce (60 à 75 jours après le repiquage). Taux de germination : supérieur à 85% minimum. Pureté spécifique supérieure ou égale à 99% minimum. Pureté variétale supérieure ou égale à 98%. Taux d'humidité des graines inférieur ou égal à 7% maximum. Absence totale de débris, de poussière ou de graines d'adventices.	17	Kilogramme	10/09/2026	Mbujimayi, Bureau DPS/Pronanut Kasai Oriental

PULENT01	LENTIL, seed - GRAINE DE LENTILLE	<u>Semence de soja, Variété AFYA</u> , biofortifiée/améliorée). Semence certifiée (R1 ou C1) agréée par le SENASEM avec un Taux de germination récent de moins de 3 mois : supérieur à 80%. Pureté spécifique supérieure ou égale à 98%. Taux d'humidité du grain inférieur à 10% maximum. Matières inertes / téguments cassés : inférieur ou égal à 2% (absence de débris de gousses ou de tés de battage). Aspect physique : Graines saines, lisses, de couleur jaune caractéristique, hile bien net. Absence de graines flétries, ridées, tachetées ou infectées par la virose.	300	Kilogramme	10/09/2026	Mbujimayi, Bureau DPS/Pronanut Kasai Oriental
FDORGF01	FERTILIZER, solid organic ENGRAIS SOLIDE ORGANIQUE	<u>Fertilisant : NPK (Azote, Phosphore, Potassium)</u> , 17-17-17 ou 15-15-15, certifié. Granulés homogènes, non pris en masse (exempts de mottage) et sans poussière résiduelle. Conditionnement : Sacs de 50 kg en polypropylène tressé avec doublure polyéthylène étanche.	5	Kilogramme	10/09/2026	Mbujimayi, Bureau DPS/Pronanut Kasai Oriental
FDORGF01	FERTILIZER, solid organic ENGRAIS SOLIDE ORGANIQUE	<u>Fertilisant : Urée. Teneur en Azote Total (N)</u> : 46% minimum (sous forme amidique). Teneur en Biuret : inférieur ou égal à 1,0% maximum. Taux d'humidité / Eau : inférieur ou égal à 0,5% maximum.	5	Kilogramme	10/09/2026	Mbujimayi, Bureau DPS/Pronanut Kasai Oriental
PHYORG01	Phytosanitary product Produit phytosanitaire	ZALANG 50 EC avec Concentration en matière active 50 g/L soit 5% m/v, flacon de 500 ml.	30	Flacon	10/09/2026	Mbujimayi, Bureau DPS/Pronanut Kasai Oriental
VEGONI01	ONION, seed GRAINE D'OIGNON	<u>Semences de Ciboule</u> , variété : Blanche hâtive, certifiée par le SENASEM.	2 400	Gramme	10/09/2026	Bureau central de Mbanza- Ngungu, Kongo Central

VEGPEP01	PEPPER, seed - GRAINE DE POIVRE	<u>Semences de Poivron</u> , variété : Écotype, certifiées par le SENASEM.	1 530	Gramme	10/09/2026	Bureau central de Mbanza- Ngungu, Kongo Central
VEGCAB01	CABBAGE, seed GRAINE DE CHOU	<u>Semences de Choux</u> , variété : Symbal, certifiées par le SENASEM.	2 400	Gramme	10/09/2026	Bureau central de Mbanza- Ngungu, Kongo Central
VEGONI01	ONION, seed - GRAINE D'OIGNON	<u>Semences de CÉLERI</u> , variété Pascal ou Hélène, certifiées par le SENASEM.	2 300	Gramme	10/09/2026	Bureau central de Mbanza- Ngungu, Kongo Central
PULENT01	LENTIL, seed GRAINE DE LENTILLE	<u>Semences de Soja</u> , variété TGX, certifiées par le SENASEM.	400	Kilogramme	10/09/2026	Bureau central de Mbanza- Ngungu, Kongo Central
CERBRL01	BARLEY, seed - ORGE, graine	<u>Semences d'arachides</u> , variété JL 24, certifiées par le SENASEM.	400	Kilogramme	10/09/2026	Bureau central de Mbanza- Ngungu, Kongo Central
MAIZES01	MAIZE (CORN), seed GRAINE DE MAÏS	<u>Semences de Maïs</u> , variété : SAMARU JAUNE.	400	Kilogramme	10/09/2026	Bureau central de Mbanza- Ngungu, Kongo Central
PHYORG01	Phytosanitary product Produit phytosanitaire	<u>Zalang</u> 50 EC.	20	Flacon	10/09/2026	Bureau central de Mbanza- Ngungu, Kongo Central

PHYORG01	Phytosanitary product Produit phytosanitaire	<u>Triazoles.</u>	20	Flacon	10/09/2026	Bureau central de Mbanza-Ngungu, Kongo Central
----------	---	--------------------------	----	--------	------------	--

Conditions d'éligibilité des fournisseurs :

Cette demande de cotation est ouverte aux entreprises commerciales et non gouvernementales enregistrées en République Démocratique du Congo, capables de fournir et de livrer les produits, et possédant de solides antécédents en matière d'intégrité et d'éthique professionnelle.

Remarque : Helen Keller Intl n'attribuera aucun contrat à une entreprise exclue, suspendue ou proposée à l'exclusion, ni à une entreprise qui envisage de traiter avec des sociétés ou des dirigeants de sociétés exclus, suspendus ou proposés à l'exclusion, dans le cadre de la réalisation de cette activité.

Mécanisme contractuel et modalités de paiement :

Helen Keller Intl émettra un bon de commande au fournisseur. Après acceptation des biens ou services par Helen Keller Intl, le paiement sera effectué dans les 30 jours suivant la réception de la facture. (En cas de retard, Helen Keller Intl déduira 1 % du prix total pour chaque jour de retard de livraison). Le paiement sera uniquement émis au nom du fournisseur identifié sur le bon de commande ; aucun paiement ne sera versé à un tiers ou à une personne physique.

Instructions de livraison :

- Détails de l'offre : L'offre doit porter le numéro de sollicitation ci-dessus ; une description détaillée des articles cotés ; les informations sur le coût, la méthode et la date de livraison ; les détails sur les assurances et/ou garanties offertes par le fournisseur ; cotation en USD (Dollar américain) TTC.
- Informations sur l'entreprise : Copie du registre du commerce valide, certificat fiscal (enregistrement à la TVA), NIF / RCCM / ID.NAT,
 - informations sur les prestations passées (Helen Keller Intl se réserve le droit de contacter directement les références)

Critères d'évaluation :

Les offres seront évaluées en fonction du respect des spécifications, des qualifications et de l'expérience du fournisseur, du prix, du service après-vente, du délai de livraison et des critères connexes. Helen Keller Intl sélectionnera l'offre présentant le prix le plus bas qui répond aux spécifications requises.

Date limite de soumission :

L'offre doit être soumise à Helen Keller Intl au plus tard le 08/09/2026.

Mode de soumission :

Version électronique : Signer, tamponner, scanner et envoyer la cotation sous forme de pièce jointe au format PDF à drc.procurement@hki.org avec copie à.

Durée de validité de l'offre :

Toutes les offres soumises doivent être valides pendant 120 jours à compter de la date limite de soumission spécifiée ci-dessous. Cela comprend, sans s'y limiter, les coûts, la tarification, les conditions générales, les niveaux de service et toute autre information. Si votre entreprise est sélectionnée, l'ensemble des informations contenues dans la RFQ et le processus de négociation est contractuellement contraignant et peut être accepté par Helen Keller Intl sans autre négociation.

Conditions générales :

1. L'émission de cette RFQ ne constitue pas un engagement d'attribution de la part de HKI, ni ne l'engage à rembourser les frais engagés pour la préparation et la soumission d'une offre.
2. Les pièces jointes à cette RFQ font partie intégrante de toutes les exigences.
3. HKI peut contacter les soumissionnaires pour confirmer la personne de contact, l'adresse, le montant de l'offre et s'assurer que l'offre a bien été soumise pour cette sollicitation.
4. Fausses déclarations dans l'offre : Les soumissionnaires doivent fournir des informations complètes, exactes et précises, comme requis par cette sollicitation et ses pièces jointes.
5. Divulgaration des conflits d'intérêts : Les soumissionnaires doivent déclarer toute relation passée, présente ou future avec toute partie associée à l'émission, à l'examen ou à la gestion de cette demande et du contrat prévu. L'absence de déclaration complète peut amener HKI à réévaluer la sélection du soumissionnaire potentiel.
6. Droit de sélection/rejet : HKI se réserve le droit de sélectionner et de négocier avec les entreprises qu'elle juge, à sa seule discrétion, qualifiées pour des offres concurrentielles, et de mettre fin aux négociations sans encourir de responsabilité. HKI se réserve également le droit de rejeter l'une ou l'ensemble des offres reçues sans justification.

7. Droits réservés : Les réponses à la demande de cotation deviennent la propriété de HKI. HKI se réserve le droit, à sa seule discrétion :

- De disqualifier toute offre si le soumissionnaire ne respecte pas les instructions de sollicitation ;
- De renoncer à tout écart par rapport aux exigences qui, selon HKI, ne constitue pas un défaut majeur justifiant un rejet ou une disqualification, ou si cette renonciation favorise une concurrence accrue ;
- Prolonger le délai de soumission de toutes les réponses à la RFQ ;
- De mettre fin ou de modifier le processus de RFQ à tout moment et de le réémettre ;
- D'attribuer un contrat sur la base de l'évaluation initiale des offres sans discussion ;
- D'attribuer une partie des biens/activités et/ou de procéder à des attributions multiples.

Attestation de conflit d'intérêts (COI) du fournisseur et confirmation de l'intention de soumissionner :

Le code de conduite et la politique d'éthique de HKI exigent une transparence totale dans le cadre de la passation des marchés. Les employés de HKI doivent éviter tout conflit d'intérêts (COI) réel ou apparent, fournir une divulgation complète de leurs actions ou relations avec les fournisseurs, entrepreneurs ou consultants potentiels, et ne doivent solliciter, demander, accepter ou accepter de recevoir un quelconque cadeau de la part d'un fournisseur ou fournisseur potentiel. Le fournisseur accepte soit de :

1. Divulguer tout conflit d'intérêts ;
2. Affirmer, au mieux de ses connaissances, qu'aucun employé de HKI, ni aucune personne associée à un employé de HKI, n'est un employé, administrateur, dirigeant, consultant auprès de/de l'organisation du fournisseur, n'a d'intérêt financier, direct ou indirect, ou n'a reçu ou ne recevra d'avantage financier direct ou indirect de l'attribution d'un contrat dans le cadre de cette sollicitation.

Aux fins de cette attestation, les personnes « associées » comprennent, sans s'y limiter : conjoint, partenaire pacsé, enfant, parent, frère/sœur, belle-famille, neveu, nièce, famille élargie. Une fausse déclaration substantielle faite dans le cadre de cette attestation et/ou le fait de ne pas faire preuve de la diligence requise pour vérifier les informations peut entraîner l'invalidation de l'offre du fournisseur. Le fournisseur est encouragé à déclarer tout lien avec un employé de HKI susceptible de créer une apparence de conflit d'intérêts, qu'il réponde ou non aux définitions ci-dessus.

En signant ci-dessous, le fournisseur confirme qu'il n'existe aucun conflit d'intérêts connu, ou qu'il a déclaré tout conflit par écrit (veuillez joindre la déclaration séparément) ; et accuse réception de cette RFQ, confirmant ainsi son intention de soumettre une offre conformément aux exigences.

Nom du fournisseur :

Représentant autorisé du fournisseur :

Titre du représentant autorisé :

Date :

Signature du représentant autorisé :